

Les différentes catégories d'effluents

Catégorie	Définition	Régime raccordement
Cat.1 - EUD Eaux Usées Domestiques	Eaux nécessaires à satisfaire les besoins liés à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, aux lavages et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale. Article R214-5 du Code de l'Environnement	Obligatoire (art. L1331-1 - CSP) Certificat de conformité délivré par le Service Organisation et Gestion du Service à la Population de Nîmes Métropole
Cat.2 - EUND Eaux Usées Non Domestiques = Eaux Industrielles (EI)	Eaux utilisées à des fins non domestiques courantes ou non concernées par le régime des établissements et immeubles dont les activités sont assimilables à des usages domestiques Concerne les établissements soumis : - à la redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique, - à la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique avec plafonnement Annexe 2 – Circulaire du 15/02/2008	Autorisation de déversement au réseau d'assainissement – Arrêté communautaire (art. L1131-10-CSP) + Convention Spéciale de Déversement (CSD) gérée par le l'exploitant
Cat.3 - EUAD Eaux Usées Assimilées Domestiques	Eaux résultants d'activités assimilables à des usages domestiques. Concerne les établissements soumis à la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique sans plafonnement. Liste de l'Annexe I – Arrêté du 21/12/2007	Droit sous condition (art. L.1331-7-1 – CSP) Attestation de conformité et d'admissibilité au réseau d'assainissement + Contrat de Déversement si nécessaire